

Assemblée constitutive de l'Association pour le Château d'Aigle et de ses musées du Samedi 19 juin 2021 à 11h00 salle des Communes

1. Salutations – Signature de la liste des présences

Le Président de séance, Monsieur Kurt Egli ouvre la séance à 11h00 et salue et remercie les 18 membres présents. Trente-quatre membres ont pris la peine de s'excuser. Il présente également des excuses pour avoir convoqué cette année les membres dans un délai plus court que d'habitude.

2. Acceptation des statuts de la nouvelle association

Monsieur Kurt Egli souhaite la bienvenue à l'assemblée. La fusion doit d'être une vraie fusion et non une absorption d'une association par une autre. L'assemblée de ce jour créera la base qui va servir à la nouvelle association pour vivre et se développer.

Kurt Egli donne la parole à Monsieur Frédéric Borloz, Syndic de la Commune d'Aigle qui remercie le comité pour le travail fourni et pour la préparation de la suite. Selon lui, la fusion est un beau projet, même s'il n'est pas toujours facile de préparer les esprits à une telle union. Il se réjouit de la suite et remercie encore une fois les comités des deux anciennes associations.

Les documents liés au projet de fusion ont été reçus par les membres avec la convocation sauf quelques petits détails présentés ce jour. L'assemblée entière accepte les documents et statuts de la nouvelle association.

3. Elections des membres du comité

Le comité sera étoffé par un représentant de la nouvelle Municipalité d'Aigle quand elle sera constituée. L'assemblée présente est informée qu'on cherche toujours un secrétaire *ad nomine* pour l'association (tâche effectuée *in absentia* par le directeur-conservateur Nicolas Isoz). A l'unanimité le comité est confirmé et élu, il a la composition suivante :

- Commune d'Aigle en attente de décision de la nouvelle municipalité (élection reportée à 2022)
- Commission culturelle en attente de décision de la nouvelle municipalité (élection reportée à 2022)
- Confrérie du Guillon M. Christian Dénériaz
- Confrérie du Guillon M. Quentin Racine
- Académie du Chablais M. Henri-Louis Guignard
- Confrérie de l'Etiquette M. Pierre Schulthess
- Confrérie de l'Etiquette M. Jean-Michel Devaud
- M. Etienne Ansermoz, membre
- M. Jean-François Barbey, membre
- M. Charles-André Bolomey, membre
- M. Kurt Egli, membre
- Mme Caroline Emery, membre
- M. Frédéric Pernet, membre
- Mme Janine Kohler, membre

Kurt Egli précise qu'il y aura à chaque séance des invités si nécessaires, à savoir Antoine Graf, architecte qui a œuvré à plusieurs reprises pour la rénovation du bâtiment, Sarah Ferrari, responsable marketing de l'ATALC qui s'occupe de la mise en valeur et du site par un contrat

de partenariat et, bien entendu, notre directeur-conservateur du Château d'Aigle et de ses musées, Nicolas Isoz, dont la fonction de directeur-conservateur est reconduite.

Le comité sera dynamique et modulable, si des nouveaux membres se présentent c'est avec plaisir qu'ils seront accueillis.

4. Election du président

Kurt Egli indique qu'au sein des comités de l'ACA et du M3VE il a été très clair qu'il fallait un nouveau président indépendant des anciennes structures. Le comité a sollicité de nombreuses personnes, et a finalement trouvé quelqu'un qui est prêt à relever les nombreux défis liés à nos institutions. Il s'agit de Me Quentin Racine, né à Ollon, avocat, membre de la Société d'étudiants de Zofingue, membre du Grand-Conseil de la Confrérie du Guillon où il officie parmi les Chantres et Clavendiers. Il est aussi Conseiller communal à Ollon depuis 2014 et vice-président du PLR-Vaud.

L'assemblée présente acclame fortement le nouveau président qui se lève et nous indique qu'il fera un discours en fin de séance.

5. Budget 2021

La parole est donnée par Kurt Egli à Nicolas Isoz pour présenter le budget 2022. La fusion des comptes des deux associations a été complexe.

Le projet de budget 2021 est pessimiste mais réaliste. L'association annonce une perte de 98 560 CHF.

Kurt Egli reprend la parole et annonce que l'Ecole hôtelière de Lausanne va effectuer un audit dont le but est d'aider la nouvelle association à atteindre ses objectifs en évaluant le processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance.

L'association attend également des propositions pour renforcer l'efficacité du marketing et de recevoir des idées pour le positionnement futur du site. Les frais pour cette étude sont pris en charge à 50 % par la Commune d'Aigle et pour l'autre moitié par le fonds de rénovation du musée.

Mis au vote, le budget est accepté à la majorité à main levée.

6. Cotisations 2022

Pour 2022, les cotisations restent identiques aux années précédentes sur la base du tableau ci-dessous :

ACAM (Association du Château d'Aigle et de ses musées)		
	Cotisation annuelle	Versement unique
membres individuels	CHF 50,00	
membres couples	CHF 70,00	
membres collectifs	CHF 70,00	
Châtelain	CHF 60,00	500,00 CHF
Châtelain d'honneur	CHF 120,00	1 000,00 CHF
Membres à vie	CHF -	600,00 CHF
Cellériers	CHF 250,00	700,00 CHF

Suite à une question du Syndic d'Aigle, il est précisé que les Châtelains d'Honneur (CHF 1'000.- de versement unique et suivi de CHF 120.- par année) et les Châtelains, (CHF 500.- de versement unique et suivi de CHF 60.- par année) de l'ancienne association du château gardent le même statut dans la nouvelle.

La discussion n'étant plus demandée, les cotisations sont acceptées par l'entier des membres présents.

7. Vérificateur des comptes

Le candidat qui se porte volontaire est Monsieur José Giavazzi, fiduciaire à Montreux, réviseur des comptes de l'association du musée. Il est élu par acclamations. Kurt Egli remercie Messieurs Pierre-Alain Karlen et Hugues Baud, les deux anciens vérificateurs de l'association du château, pour leur excellent travail. Il remercie aussi l'assemblée pour la confiance témoignée envers eux.

8. Divers et propositions individuelles

Kurt Egli demande si l'assemblée a des questions ou des propositions individuelles.

Madame Hélène Aubert se lève et encourage le château à vraiment augmenter son offre culturelle, elle trouve que l'offre est vraiment minime. Selon elle, seule la fête Médiévale dynamise vraiment le Château et le reste du temps elle n'est pas satisfaite de l'offre en manifestation. Kurt prend note de sa remarque et rappelle que l'argent est le nerf de la guerre et que l'association verra ce qu'elle peut faire pour augmenter l'offre des manifestations.

Le syndic d'Aigle prend la parole pour signaler qu'aujourd'hui est une étape très importante pour le Château et ses musées. C'est un nouveau souffle et l'association s'élargit. Il y a une quinzaine d'année un tel projet de fusion aurait clairement été un sujet tabou alors qu'en cette date du 19 Juin 2021, la nouvelle structure est là, fonctionnelle pour aller vers de nouveaux horizons, c'est une réalité désormais. L'assemblée applaudit.

Le nouveau président Quentin Racine se lève. Il remercie tout le monde pour la confiance accordée. Le nouveau président a bien cogité avant d'accepter cette proposition d'être

candidat à la Présidence du Château d'Aigle et de ses musées. Son choix est désormais fait, il se réjouit de ce nouveau challenge. Il est heureux que d'anciens membres et leurs connaissances spécifiques du site soient là pour créer un nouvel élan. La volonté et les bonnes personnes vont sûrement bien aider à rendre le site plus dynamique.

Il reste aussi le défi de faire venir plus de jeunes personnes dans le comité et aussi dans les rangs des membres. L'argent reste le nerf de la guerre, il est difficile de trouver des gens engagés bénévolement mais ils sont sûrement quelque part dans la région et c'est tout l'art de réussir à les trouver.

La pandémie a accru le phénomène du « tout faire chez soi », le but est d'à nouveau motiver les gens à sortir de chez eux. DONNER ENVIE, voilà la consigne, donner envie aux gens de visiter ce superbe monument qu'est le Château d'Aigle, que cela devienne addictif, ce n'est peut-être pas pour rien que la nouvelle association s'appelle « l'ACAM. ». L'assemblée applaudit vivement et Kurt Egli annonce la fin de séance et invite tout l'assemblée à boire un verre de chasselas dans la cour du Château. La séance se termine à 11h34

Aigle, le 19 juin 2021
Lionel Bileci, secrétaire

Quentin Racine, Président
Trésorier

Etienne Ansermoz,